



AVIS D'OUVERTURE ET DATE DES REUNIONS PUBLIQUES DE LA CONCERTATION

Mérignac, Le Haillan, Saint-Médard-en-Jalles – Opération d'aménagement
Bordeaux Aéroparc-Aéroport – OIM Bordeaux Aéroparc
Lancement de la concertation et définition de ses modalités

Le public est informé que, par délibération n°2019-277 en date du 24 mai 2019, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet d'aménagement Bordeaux Aéroparc-Aéroport. Cette opération vise à créer les conditions d'un développement économique équilibré et cohérent, au sein d'un cadre urbain et paysager lisible, structuré et valorisé.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront respectivement déposés :

- à la mairie de Mérignac, située au 60 Avenue du maréchal de Lattre de Tassigny - 33700 Mérignac ;
- à la mairie du Haillan, située au 137 avenue Pasteur – 33185 Le Haillan ;
- à la mairie de Saint-Médard-en-Jalles, située Place de l'Hôtel de ville, 33160 - Saint-Médard-en-Jalles ;
- au pôle territorial Ouest de Bordeaux Métropole, situé 10-12 avenue des Satellites 33 185, Le Haillan ;
- à Bordeaux Métropole, accueil de l'immeuble Laure Gatet, 39-41 Cours du Maréchal Juin, 33000 Bordeaux ;

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, à compter du vendredi 14 juin 2019, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation ainsi que sur le site internet <http://participation.bordeaux-metropole.fr>.

Dans ce cadre, deux réunions publiques sont organisées au Pôle territorial Ouest de Bordeaux Métropole, situé 10-12 avenue des Satellites au Haillan :

- **Vendredi 14 juin 2019 à partir de 11h30 jusqu'à 14h** : autour d'un déjeuner convivial et exposition sur le projet Bordeaux Aéroparc-Aéroport en présence des maires de Mérignac, Le Haillan et Saint-Médard-en-Jalles
- **Mardi 9 juillet 2019 à 17h** en présence des élus

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole.